

* Ozerna BME

Date de révision: 29.05.2015

8770112

Version : 6 / FR

: MA-212

Date d'impression: 12.06.15

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit****Nom commercial**

Ozerna BME

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/mélange**

Detergents

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

BÜFA Reinigungssysteme

GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

Adresse email: produktsicherheit-rs@buefa.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Giftzentrale Göttingen: +49 551 19 240

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Skin Corr. 1A H314

Eye Dam. 1 H318

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008****Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280.2 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

* **Ozerna BME**

Date de révision: 29.05.2015

8770112

Version : 6 / FR

: MA-212

Date d'impression: 12.06.15

contient Hydroxyde de potassium;Hydroxyde de sodium

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux****Hydroxyde de potassium**

No. CAS	1310-58-3	No. EINECS	215-181-3
Numéro d'enregistrement	01-2119487136-33-XXXX		
Concentration	>= 10	< 25	%

Acute Tox. 4	H302
Skin Corr. 1A	H314

Fatty acids, ethoxylated

No. CAS	157627-86-6		
Concentration	>= 1	< 10	%

Acute Tox. 4	H302
Eye Dam. 1	H318
Aquatic Chronic 3	H412

Hydroxyde de sodium

No. CAS	1310-73-2	No. EINECS	215-185-5
Numéro d'enregistrement	01-2119457892-27-XXXX		
Concentration	>= 1	< 10	%

Skin Corr. 1A	H314
---------------	------

Alkylpolyglucoside

No. CAS	110615-47-9		
Numéro d'enregistrement	01-2119489418-23-XXXX		
Concentration	>= 1	< 10	%

Eye Dam. 1	H318
Skin Irrit. 2	H315

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité.

* Ozerna BME

Date de révision: 29.05.2015

8770112

Version : 6 / FR

: MA-212

Date d'impression: 12.06.15

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination".

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Refroidir à l'eau les conteneurs menacés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Prévoir un sol résistant aux lessives alcalines.

Conserver le produit dans des récipients fermés.

Ne pas stocker en commun avec: Acides, Aluminium

Classe de stockage
d'après TRGS 510

Des matières caustiques

Conserver le récipient bien fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

* **Ozerna BME**

Date de révision: 29.05.2015

8770112

Version : 6 / FR

: MA-212

Date d'impression: 12.06.15

8.1. Paramètres de contrôle**Valeurs limites d'exposition****Hydroxyde de potassium**

Liste VLEP

Valeur limite à courte terme 2 mg/m³

Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: Etablie le : 2011; Remarque : FT: 35

Hydroxyde de sodium

Liste VLEP

Valeur 2 mg/m³

Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: Etablie le : 2011; Remarque : FT: 20

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. En cas de brève exposition, appareil filtrant avec filtre B

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié nitrile

Temps de pénétration 480 min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux bases

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** liquide**Couleur** jaune**Odeur** odeur spécifique au produit**valeur pH**

Valeur 12 à 13

Concentration/H₂O 1 %**Point d'éclair**

Valeur > 100 °C

Densité

Valeur env. 1,24 kg/l

Viscosité

Valeur 10 à 14 s

méthode DIN 53211 4 mm

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Corrode l'aluminium.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction fortement exothermique avec les acides.

* Ozerna BME

Date de révision: 29.05.2015

8770112

Version : 6 / FR

: MA-212

Date d'impression: 12.06.15

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Réaction fortement exothermique avec les acides. Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	2.193	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par inhalation

Absence de données toxicologiques.

Corrosion/irritation cutanée

Corrosion de la peau et des muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Corrosif

sensibilisation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Absence de données toxicologiques.

Toxicité pour les daphnies

Absence de données toxicologiques.

Toxicité pour les algues

Absence de données toxicologiques.

Toxicité pour les bactéries

Absence de données toxicologiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

* **Ozerna BME**

Date de révision: 29.05.2015

8770112

Version : 6 / FR

: MA-212

Date d'impression: 12.06.15

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Comportement dans les stations de traitement des eaux usées

Le produit est une lessive alcaline. Avant introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID****14.1. Numéro ONU**

UN 1814

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

Code de restrictions en tunnels E

Transport maritime IMDG/GGVSee**14.1. Numéro ONU**

UN 1814

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

EmS F-A, S-B

SECTION 15: Informations réglementaires**Composants (règlement (CE) no 648/2004)****5 % ou plus, mais moins de 15 %:**

agents de surface non ioniques

moins de 5 %:

* **Ozerna BME**

Date de révision: 29.05.2015

8770112

Version : 6 / FR

: MA-212

Date d'impression: 12.06.15

agents de surface amphotères, phosphonates

Autres ingrédients

azurants optiques

COV

COV (CE) 0 %

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

SECTION 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2

abréviations

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.